



Communiqué

le 06/01/2017

Le SNSPP-PATS-FO rencontre le ministre de l'Intérieur

Bruno Leroux, ministre de l'Intérieur, assisté de Laurent Prevost, directeur général de la sécurité civile (DGSCGC), de Julien Marion, directeur des sapeurs-pompiers, de Samuel Gesret, conseiller sécurité civile, a reçu, mardi 3 janvier, une délégation des cinq organisations syndicales représentatives de la profession.

Au cours de l'entretien de 80 minutes, chaque organisation a pu s'exprimer et interpeller le ministre qui s'est prêté au jeu. Le SNSPP-PATS-FO était représenté par Laurent Rieu, Cédric Havard, Nathalie Laffargue et Guillaume Breton. Voici les points qui ont été abordés :

Maintien des effectifs dans les SDIS

Aujourd'hui, il est une nécessité absolue d'obtenir les emplois utiles au maintien des potentiels opérationnels journaliers, pour que les agrès partent avec des équipages complets et réglementaires. : attention, nous couvrons tout juste le risque courant ! Ceci est aggravé par la désertification médicale qui engendre encore plus d'inégalité devant les secours.

Le secours d'urgence aux personnes (SUAP)

C'est bien notre métier ! Certains directeurs de SDIS souhaitent un désengagement du SUAP, confortés par des élus qui n'y voient qu'une source d'économie, sans calculer l'apport des sapeurs-pompiers aux populations en demande.

SSSM

La filière du service de santé et de secours médical (SSSM), malgré la parution des textes cet automne, se sent non respectée dans les SDIS, en constatant le nombre de départements qui n'ont pas transmis leurs tableaux lors de la dernière CAP nationale en novembre. Nous regrettons ce manque d'ambition et de reconnaissance pour nos collègues infirmiers et cadres de santé, pénalisés dans leur déroulement de carrières.

Réforme de la filière 2012

Malgré la clause de revoyure, des directeurs font toujours obstacle à l'application convenable de la filière en bloquant la nomination de tous les caporaux chefs au plus tard en 2019, ou celle des sergents formés INC2.

Opérateurs des CTA-CODIS

La filière des opérateurs des CTA-CODIS est en discussion depuis des mois, mais aucune issue ne se dessine à l'horizon.

Budgets

Nous confirmons nos inquiétudes sur les coupes budgétaires mettant en cause les effectifs humains et les moyens, engendrant une baisse de la réponse opérationnelle. L'État doit aider les SDIS sur les investissements, car on ne peut plus imaginer que les SDIS soient des variables d'ajustement des budgets des conseils départementaux.

Formation

La formation des sapeurs-pompiers est toujours un sujet d'inquiétude et de divergence : elle doit être identique pour un même emploi ou une même fonction, certes le temps d'acquisition peut être différencié selon le statut volontaire ou professionnel.

Sur ce sujet, comment ignorer le fonctionnement de l'école nationale (ENSOSP) qui peine à dispenser des formations appropriées ? Nous attendons une réforme en profondeur de cette institution, pour laquelle notre organisation a des propositions à faire.

Personnels administratifs et techniques spécialisés (PATS)

Les personnels administratifs et techniques (PATS) sont les chevilles ouvrières des SDIS. Nous exigeons qu'ils siègent dans les instances telles que les commissions techniques des SDIS (CATSIS) et le conseil d'administration (CASDIS). Dans la majorité des établissements, ces personnels manquent de reconnaissance. Nathalie Laffargue a insisté sur le « loupé » de la proposition de loi, où notre amendement a été balayé alors que sa pertinence était reconnue ce dont le directeur a convenu.

Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS)

La CNSIS doit constituer des formations spécialisées mêlant les élus, les organisations syndicales, les DDSIS et la DGSCGC, sur des thématiques précises, sans oublier les questions statutaires des SPP.

Emplois supérieurs de direction (ESD)

Les textes des emplois supérieurs de direction (ESD) sont maintenant publiés, cependant, nous restons toujours dans l'attente de la réponse aux questions posées sur les pensions et retraites. Ce sujet est d'ailleurs au cœur de nos revendications quant à la surcotisation de la prime de feu.

Santé et la qualité de vie en service (SQVS)

Notre organisation est en avance dans le domaine SQVS, participant à de nombreux congrès internationaux et expérimentations de terrain en lien avec le monde universitaire. Les bienfaits de la santé – qualité de vie ne sont plus à démontrer et les entreprises privées y investissent massivement.

Les échanges

Le ministre explique qu'il va prochainement rencontrer les financeurs (associations des maires et des départements, AMF, ADF) pour faire le point, garder le lien avec le terrain. Il est conscient des pratiques managériales autoritaires dans certains SDIS. L'agenda est bien rempli, mais le travail de la DGSCGC se poursuivra dans la confiance. Sur la place des volontaires et les conséquences des décisions européennes sur le temps de travail, le rôle des sapeurs-pompiers dans le secours à personne, le financement des SDIS, (...), le ministre lance la réflexion. Il souhaite montrer des éléments concrets au monde des sapeurs pompiers.

Pour le SNSPP-PATS-FO, Cédric Havard interpelle le ministre sur le rôle des associations, déjà reçues au ministère, alors que nous sommes élus et représentatifs : Bruno Leroux rappelle son attachement au suffrage universel et à l'importance du dialogue social...

Période de vœux ou réel espoir d'une poursuite de la construction ? A vous de juger !

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com

snspp-pats@snspp.fr

www.facebook.com/snspp.pats.fo

www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO

05.57.15.24.18

20 avenue du Général De Gaulle

33120 Arcachon